

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2026**

Présents : Fabien CHIPPEAUX, Olivier PARGUEY, Stéphane PIETRZYK, Guy CURTI, Fabien NEUBECK, Aurélie FELEZ, Elodie DEVOILLE, Adeline PARGUEY, Roselyne VANNIER

Absent(e)s excusé(e)s : Sylvie BESANCON, Brice MARGUIER

Secrétaire : Elodie DEVOILLE.

 **Elections sénatoriales :**

Il y a lieu d'élire un délégué et trois suppléants pour participer aux élections des sénateurs le 27/09/2026.

- Délégué : candidat Fabien CHIPPEAUX élu avec 11 voix pour 0 contre,
- 1^{er} suppléante : candidate Roselyne VANNIER élue avec 11 voix pour 0 contre,
- 2^{ème} suppléant : candidat Stéphane PIETRZYK élu avec 11 voix pour 0 contre,
- 3^{ème} suppléant : candidat Guy CURTI élu avec 11 voix pour 0 contre.

 **Devis mur du temple :**

Le Maire informe le conseil que la Paroisse protestante sollicite une participation financière de la commune pour la reconstruction du mur de soutènement effondré sur le chemin piéton reliant la Rue Combe Robert à la Place du Temple, pour un montant de 5 868,50 €. Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder une aide exceptionnelle de 25 % du coût des travaux, soit environ 1 500 €, s'agissant d'un élément du patrimoine du village.

 **Remplacement défibrillateur :**

Le Maire informe le conseil que le défibrillateur doit être remplacé car il est hors service. Deux devis ont été reçus en mairie. Après délibération, le conseil retient l'offre de DEFI LIGNE d'un montant de 1 319,00 € TTC si le boîtier proposé est compatible avec celui déjà installé à la mairie. À défaut, l'offre de DEFIBTECH, d'un montant de 1 596,00 €, sera retenue.

 **Subvention pour une association du village :**

Le Maire informe le conseil qu'une association locale œuvrant à l'animation culturelle du plateau de Blamont a sollicité une subvention. Après délibération, le conseil municipal décide de lui accorder une aide de 200 €.

 **Devis site Internet :**

Le Maire présente un devis pour la création d'un site internet communal. Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas y donner suite, estimant que la communication peut être assurée par des moyens gratuits, notamment via une page Facebook et le développement de la page Intramuros. La création de la page Facebook sera communiquée ultérieurement.

 **Emplois saisonniers :**

Le Maire informe le conseil que sept candidatures ont déjà été retenues pour les emplois saisonniers. Toutefois, la période de recrutement est prolongée jusqu'au 19 juin inclus. Les contrats s'étendront du 29 juin au 30 août.

Modification contrat secrétariat :

Afin de renforcer la communication de la commune, le conseil municipal décide d'augmenter le temps de travail de la secrétaire de 2 h 30 par semaine.

Décision modificative budget déneigement :

Le conseil municipal approuve une décision modificative du budget permettant d'adapter les crédits aux dépenses et recettes de l'exercice en cours.

Devis WINDOW PROTECT :

À la demande de l'enseignante, un devis de 900 € TTC a été présenté pour la pose de films solaires sur les vitrages de la salle de classe afin de limiter la chaleur en période estivale. Après délibération, le conseil municipal approuve cette dépense.

Divers

- ✓ Le Maire informe le conseil que des habitants de l'Impasse des Effoudreux ont sollicité le goudronnage de cette voie. Afin d'en étudier la faisabilité, un devis sera demandé à l'entreprise EUROVIA. Ils ont également demandé l'installation d'un range-conteneurs afin d'améliorer la propreté du secteur. La commune se rapprochera de PMA pour étudier la possibilité de créer une plateforme à cet emplacement.
- ✓ Un habitant de l'Impasse des Effoudreux a formulé une demande concernant un frêne situé devant son domicile, estimant qu'il est devenu trop important et sollicitant son abattage. Après délibération, le conseil municipal refuse cette demande.
- ✓ Élection d'un conseiller municipal chargé de représenter la commune au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).
- ✓ Modification de la délibération du 21 mars 2026 relative aux délégations accordées au maire par le conseil municipal, notamment concernant les marchés publics et accords-cadres dont le montant est inférieur au seuil fixé par décret.
- ✓ Le Maire informe le conseil municipal que Yvan MEUNIER a fait don d'un moulin à grains destiné à la décoration de la commune. Le conseil le remercie.

Séance levée à 21h20.

**DES DEGRADATIONS ONT ETE COMMISES A L'ECOLE DEHORS SITUEE RUE DU PUIITS CE WEEK-END.
UNE CAMERA SERA INSTALLEE CETTE SEMAINE.
EN CAS DE NOUVELLES DEGRADATIONS UNE PLAINTS SERA DEPOSEE AUPRES DE LA GENDARMERIE.**

Horaires d'ouverture de la Mairie : lundi de 14h à 17h30, mercredi de 10h à 12h, jeudi de 13h30 à 15h30.

La commune rappelle qu'elle est présente sur l'application Intramuros, où les habitants peuvent retrouver les informations et actualités de la commune.